

**RESOLUTION DU CONSEIL DE VILLE DE MOUTIER DU 26
SEPTEMBRE 2011 : «MAINTIEN DE LA LIAISON FERROVIAIRE
DIRECTE GENEVE / LAUSANNE-BIENNE-MOUTIER-BÂLE**

Selon certains indices, le maintien de la liaison ferroviaire directe (sans changement de train) Genève / Lausanne – Bienne – Moutier – Delémont – Bâle en tant que ligne prioritaire des CFF ne paraît pas assuré. A terme on peut craindre que les intercity (Genève-Bâle par Moutier) soient supprimés. Ce service est vital pour Moutier et sa région mais pas seulement. Les utilisateurs réguliers de cette ligne, dont un grand nombre de pendulaires, savent que tant à Delémont, qu'à Laufen et à Granges, de nombreux voyageurs montent et descendent des intercity souvent bondés. Ils s'en vont aussi travailler à Bâle, Bienne, Neuchâtel et Berne, villes desservies par une offre intercity attractive.

L'économie jurassienne dans son ensemble a besoin d'une desserte performante. Une telle desserte permet aux habitants de la région d'y rester et à d'autres de choisir de s'y établir. Elle facilite la mobilité professionnelle et celle des personnes en formation, incite des entreprises à s'implanter dans la région et contribue à promouvoir un tourisme doux. Par ailleurs, nous ne pouvons accepter que les CFF réduisent la desserte d'une région qui, de par son génie mécanique entre autres, participe grandement à la richesse et à la réputation de notre pays. Et ce, au moment où nous pourrions sortir nos atouts afin d'apporter une solution à « l'explosion » programmée des grandes agglomérations. Qu'advierait-il de notre gare et de la Prévôté en général sans intercity ?

L'Etat se doit d'être cohérent à travers l'action de ses divers agents. Les CFF ont par le passé su irriguer l'ensemble du pays en maintenant un réseau dense et efficace. La structure fédérale décentralisée de la Suisse a fait ses preuves. Concentrer l'ensemble du trafic ferroviaire sur deux ou trois axes auxquels serait réservée la plus grande part des investissements est inacceptable.

Le Conseil de Ville de Moutier demande aux CFF et à la Confédération de maintenir et d'améliorer à terme l'axe Genève – Bienne – Moutier – Delémont – Bâle qui constitue la colonne vertébrale de l'ensemble du système de transports publics de la région jurassienne.

Le Conseil de Ville demande au Conseil communal de Moutier, aux autorités cantonales et aux représentants jurassiens et bernois aux chambres fédérales, en concertation avec les autorités des régions concernées, d'entreprendre et/ou de soutenir toute action allant dans ce sens.

Moutier, le 26 septembre 2011

CONSEIL DE VILLE DE LA
COMMUNE MUNICIPALE DE MOUTIER

Adoptée à l'unanimité (38 voix) par le Conseil de Ville de Moutier le 26.09.2011